

UN COMITÉ DE PILOTAGE SOUTIENT LA COUVERTURE DE L'AUTOROUTE À FRIBOURG

EIN LENKUNGSAUSSCHUSS UNTERSTÜTZT DIE AUTOBAHN- ÜBERDECKUNG IN FREIBURG

SOMMAIRE

Editorial - Leitartikel	2
Message du Président	3
Défense du prix, un peu d'histoire	3
Botschaft des Präsidenten	4
Signalisation correcte des chantiers	5
Taxes de cours 2015-2016	5
Couverture autoroute A12 à Chamblieux	6
Autobahnüberdeckung A12 in Chamblieux	6
Forum START 2015	7
START Forum 2015	7
Filtres à particules, rappels	8
Partikelfilter, Erinnerungen	8
Bases de calcul 2015, information	9
Membres jubilaires de la Fédération	9
Test pour apprentis maçons	10
Test für Maurerlehrlinge	10
Cours de français 2015	11
Französischkurs 2015	11



EDITORIAL

Depuis quelques mois, les actions syndicales se multiplient dans notre pays et, plus particulièrement, dans le canton de Fribourg. Deux grèves successives ont eu lieu dans la fonction publique pour s'opposer à la privatisation de la buanderie de Marsens et celle de la crèche de l'Hôpital Fribourgeois.

Pourquoi cette peur de la privatisation ? C'est probablement et surtout la crainte de voir une plus grande concurrence pour son poste de travail et une diminution de salaire. Je côtoie tous les jours des patrons qui s'inquiètent du bien-être de leurs collaborateurs, qui s'engagent corps et âme pour que leur entreprise tourne et offre de bonnes places de travail. Ils savent probablement mieux récompenser les bons collaborateurs et les soutenir lorsqu'ils rencontrent des difficultés passagères. On ne va pas reprocher au canton de trouver des solutions pour diminuer les charges afin de garantir l'équilibre financier. Pourtant, l'Etat n'est pas toujours exemplaire en matière de conduite du personnel et la Confédération encore moins. D'ailleurs, des services cantonaux se sont vu imposer des coachs afin de régler des problèmes de conduite et de communication. Les résultats de la récente enquête de satisfaction au sein du personnel de l'HFR ne sont pas brillants. Je suis convaincu que les entreprises membres de notre association offrent des conditions de travail bien meilleures, même si parfois la tâche est très physique.

Mesdames et Messieurs les entrepreneurs fribourgeois, chers membres, soyez fiers car vous faites un excellent boulot ! Vous avez à cœur d'offrir un job à des hommes et des femmes en situation précaire, dans certains cas en collaboration étroite avec l'assurance invalidité. Et même si parfois un syndicat grogne à votre porte, soyez sourds, car fondamentalement vous êtes honnêtes.



Jean-Daniel Wicht

Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

Seit einigen Monaten kommt es in unserem Land vermehrt zu gewerkschaftlichen Aktionen, und insbesondere im Kanton Freiburg. Im öffentlichen Dienst gab es zwei aufeinanderfolgende Streiks: gegen die Privatisierung der Wäscherei von Marsens und gegen jene der Kinderkrippe des Freiburger Spitals. Woher rührt diese Angst vor der Privatisierung? Vermutlich geht es vor allem um die Furcht, sich einer grösseren Konkurrenz für seinen Arbeitsplatz stellen zu müssen und Lohneinbussen hinzunehmen. Ich bin täglich mit Arbeitgebern in Kontakt, die sich um das Wohlbefinden ihrer Mitarbeiter sorgen, die sich mit Leib und Seele für den Betriebsablauf und für gute Arbeitsplätze in ihrem Unternehmen einsetzen. Vermutlich können sie die guten Mitarbeiter besser belohnen und unterstützen, wenn sie vorübergehend in Schwierigkeiten sind. Man kann dem Kanton nicht vorwerfen, nach Lösungen zu suchen, um die Ausgaben zu verringern, damit das finanzielle Gleichgewicht gewährleistet ist. Was die Personalführung anbelangt, handelt der Staat jedoch nicht immer beispielhaft und der Bund noch weniger. So kamen in kantonalen Ämtern etwa Coachs zum Einsatz, mit deren Hilfe Führungs- und Kommunikationsprobleme behoben werden sollten. Die Ergebnisse der letzten Zufriedenheitsumfrage beim HFR-Personal sind nicht toll. Ich bin überzeugt, dass die Mitgliederunternehmen unseres Verbands wesentlich bessere Arbeitsbedingungen bieten, auch wenn die Aufgabe manchmal körperlich sehr anstrengend ist.

Sehr geehrte Damen und Herren der Freiburgischen Baumeister, liebe Mitglieder, Sie dürfen stolz sein, denn Sie leisten tolle Arbeit! Ihnen ist es wichtig, Männern und Frauen in schwierigen Situationen eine Arbeitsstelle zu bieten, manchmal in enger Zusammenarbeit mit der Invalidenversicherung. Und auch wenn ab und zu eine Gewerkschaft mit Kritik zu Ihnen kommt, hören Sie nicht hin, denn Sie sind grundsätzlich ehrlich.

Jean-Daniel Wicht

TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

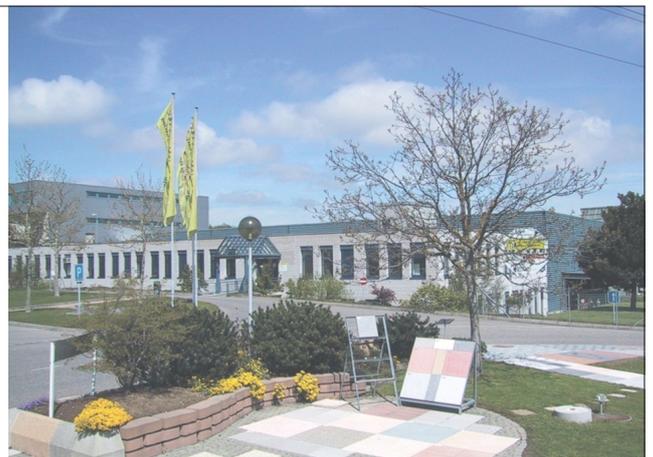
T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

HGC



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les moteurs des machines de chantier ont fait place à l'hiver et sa léthargie. Les chantiers ont repris. Enfin, diront certains ! Malgré les turpitudes et incertitudes de ce début d'année (un franc trop fort, des essais de mise en application de la votation du 9 février 2014, la loi sur l'aménagement du territoire, etc...), la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs reste raisonnablement positive.

Positive

Son action politique et son réseau dans le tissu cantonal en font un acteur incontournable de la vie économique du canton.

La Fédération participera à plusieurs chantiers cette année :

- Béton recyclé lié au concept « Minergie - ECO »
- Réflexion sur l'état actuel des marchés publics
- Financement et mise en chantier du centre de formation de Courtepin
- Partenariat social et convention nationale
- Participation intensive à la Conférence Cantonale de la Construction
- Poursuite et développement de la formation de nos métiers
- Mise en application d'un système simple pour lutter contre le travail au noir au moyen d'un contrôle par badge sur les chantiers en coordination avec la SSE

Raisonnement positive

Les contraintes administratives laborieuses, la gestion des chantiers rendue difficile par des mises en route retardées ou simplement supprimées, un carnet de commandes à court terme dû aux restrictions budgétaires publiques et privées liées aux dernières votations, font que la préoccupation de nos membres reste permanente.

Le souci d'un travail dans les règles de l'art et constant pour ses employés et la rentabilité de sa société fait de l'entrepreneur un homme soucieux de l'avenir et respectueux de son devoir social.

En lisant la lettre de Vauban, ingénieur militaire responsable des fortifications, au Marquis de Louvois, ministre de Louis XIV, il y a maintenant plus de trois siècles, vous constaterez que le souci de rentabilité de l'entreprise et les rabais exagérés ne datent pas d'aujourd'hui.

Jean-Luc Schouwey



Jean-Luc Schouwey

DÉFENSE DU PRIX, UN PEU D'HISTOIRE

Comment faire comprendre à un client qui ne jure que par le prix le plus bas et veut absolument choisir le fournisseur le « moins disant » qu'il fait peut-être fausse route ? Il suffit peut-être de lui lire la lettre de Vauban à Louvois.

Il faut rappeler à ce client que la politique du prix le plus bas est vouée à l'échec car il n'aura que les matériaux les moins bons, des cadres peu compétents, etc. Cette mise en garde, quant à la dangerosité du prix bas, est aussi ancienne que l'histoire du commerce. En témoigne cette lettre que Vauban (maréchal de France et commissaire général des fortifications, sous Louis XIV) envoya à Louvois (surintendant des bâtiments de France) pour critiquer sa politique de sélection des fournisseurs fondée sur le principe du moins disant. Et dire que cela date du 15^e siècle. L'histoire est un éternel recommencement !!!

Jean-Daniel Wicht

Belle-Isle-en-Mer, le 17 juillet 1685,

Monseigneur,

Il y a quelques queues d'ouvrage des Années dernières qui ne sont point finies et qui ne finiront point, et tout cela, Monseigneur, par la confusion que causent les fréquents Rabais qui se font dans vos ouvrages, car il est certain que toutes ces ruptures de marché, manquements de parole et renouvellement d'adjudications ne servent qu'à vous attirer comme Entrepreneurs tous les misérables qui ne savent où donner de la tête : les fripons et les ignorants, et à faire fuir tous ceux qui ont de quoi et qui sont capables de conduire

Vauban, un ingénieur militaire responsable des fortifications

Sébastien Le Prestre de Vauban, né le premier mai, fut baptisé le 15 mai 1633 en l'église de Saint-Léger-de-Foucherets, dans le Morvan. A l'âge de 22 ans, ses talents sont alors reconnus et le 3 mai 1655, il devient «ingénieur militaire responsable des fortifications». En 1656, il reçoit une compagnie dans le régiment du maréchal de La Ferté. De 1653 à 1659, il participe à 14 sièges et est blessé plusieurs fois. Il perfectionne la défense des villes et dirige lui-même de nombreux sièges. En 1667, Vauban assiège les villes de Tournai, de Douai et de Lille, prises en seulement neuf jours. Le roi lui confie l'édification de la citadelle de Lille qu'il appellera lui-même la "Reine des citadelles". C'est à partir de Lille qu'il supervise l'édification des nombreuses citadelles et canaux du Nord, lesquels ont structuré la frontière qui sépare toujours la France de la Belgique. Il dirige aussi le siège de Maastricht en 1673. Enfin, il succède le 4 janvier 1678 à Cler-ville au poste de commissaire général des fortifications

Source Wikipédia

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Die Motoren der Baustellenmaschinen schwiegen im Winter und es herrschte eine lethargische Ruhe. Auf den Baustellen wird wieder gearbeitet. Endlich, werden einige wohl sagen ! Trotz der misslichen Umstände und Ungewissheiten zu diesem Jahresbeginn (ein zu starker Franken, Versuche, die Abstimmung vom 9. Februar 2014 anzuwenden, Raumplanungsgesetz, usw...) zeigt sich der Freiburgische Baumeisterverband vernünftig positiv.

Positiv

Mit seinen politischen Handlungen und seinem Netzwerk im kantonalen Gefüge ist er ein unumgänglicher Partner im wirtschaftlichen Alltag des Kantons.

Dieses Jahr beteiligt sich der Verband an mehreren Baustellen:

- Recyclingbeton im Zusammenhang mit dem Konzept «Minergie - ECO»
- Überlegung zur aktuellen Lage im öffentlichen Beschaffungswesen
- Finanzierung und Beginn mit dem Bau des Ausbildungszentrums in Courtepin
- Sozialpartnerschaft und Landesmantelvertrag
- Intensive Mitsprache bei der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz
- Weiterführen und Entwicklung der Ausbildung unserer Berufe
- Umsetzung eines einfachen Systems zur Bekämpfung der Schwarzarbeit, indem mit einem Ausweis auf den Baustellen eine Kontrolle durchgeführt wird, Koordination mit dem SBV

Vernünftig positiv

Der mühsame Administrativaufwand, die erschwerte Baustellenverwaltung aufgrund von verspäteter oder einfach aufgehobener Inangriffnahme, ein wegen öffentlichen und privaten Budgetkürzungen im Zusammenhang mit den letzten Abstimmungen kurzfristig geführter Auftragsbestand beschäftigen unsere Mitglieder auch weiterhin permanent.

Durch die ständige Sorge um ordnungsgemäss ausgeführte Arbeit, um seine Mitarbeiter und um die Rentabilität seiner Firma beweist der Baumeister, dass ihm die Zukunft am Herzen liegt und er sich seiner sozialen Pflicht bewusst ist.

Wenn Sie den Brief von Vauban lesen, Militäringenieur, der vor über drei Jahrhunderten für die Festungen des Marquis de Louvois, Minister unter Ludwig XIV verantwortlich war, werden Sie feststellen, dass die Sorgen um die Rentabilität des Unternehmens und um übertriebene Rabatte nicht neu sind.

Dieser französische Ingenieur versucht, einem Kunden zu erklären, dass der tiefste Preis nicht der günstigste ist. Abschliessend bittet Vauban in seinem Brief, wieder zur Ehrlichkeit zurückzukehren, korrekte Preise für die Arbeit festzulegen und einem Unternehmer, der seiner Pflicht nachkommt, nicht einen ehrlichen Lohn zu verweigern.

Jean-Luc Schouwey

une Entreprise. Je dis plus, qu'elles retardent et renchérissent considérablement les ouvrages qui n'en sont que plus mauvais, car ces Rabais et Bons Marchés tant recherchés, sont imaginaires, d'autant qu'il est d'un Entrepreneur qui perd comme d'un homme qui se noie, qui se prend à tout ce qu'il peut; or, se prendre à tout ce qu'on peut en matière d'Entrepreneur, c'est ne pas payer ses marchands chez qui il prend les matériaux, friponner ce qu'il peut, mal payer les ouvriers qu'il emploie, n'avoir que les plus mauvais parce qu'ils se donnent à meilleur marché que les autres, n'employer que les plus méchants matériaux, chicaner sur toutes choses et toujours crier miséricorde contre celui-ci et celui-là...

En voilà assez, Monseigneur, pour vous faire voir l'imperfection de cette conduite: quittez-la donc et au nom de Dieu, rétablissez la bonne foi, donnez les prix et les ouvrages et ne refusez pas un honnête salaire à un entrepreneur qui s'acquitte de son devoir, ce sera toujours le meilleur marché que vous puissiez trouver.

Quand à moi, Monseigneur, je reste assurément de tout cœur votre très humble et très obéissant serviteur.

*Sébastien Le Prestre de Vauban
Maréchal de France*



Citadelle de Besançon



Sites majeurs des constructions de Vauban



Sébastien le Prestre de Vauban



SIGNALISATION CORRECTE DES CHANTIERS

Trois jours de cours ont eu lieu à Courtepin sur le thème de la signalisation correcte des chantiers, cours organisés par l'Association des Cadres de la Construction Suisse en collaboration avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Une soixantaine de professionnels ont reçu un rappel théorique et pratique sur ce sujet ô combien important. L'association des Cadres de la Construction Suisse organise régulièrement des formations continues à l'intention de ses membres. Les 16, 17 et 20 février dernier, ce sont quelques soixante cadres qui ont été conviés à Courtepin, dans le canton de Fribourg, dans le centre de formation de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Entre soucis de sécurité personnelle et obligations légales, les questions de signalisation des chantiers sont loin d'être simples. L'actualité récente a également porté à l'attention du grand public la complexité de la question alors que plusieurs accidents mortels ont eu lieu sur des chantiers routiers et autoroutiers. Les chefs d'équipe, contremaîtres et autres chefs de chantier se doivent d'être au clair avec la réglementation et sont tenus de prendre les bonnes mesures pour assurer la sécurité tant des usagers de la route que de leurs hommes.

Enfin en français

Les cours, organisés pour la première fois en Suisse romande, visent plusieurs objectifs. Ils servent d'abord de rappel pour les participants qui revoient, accompagnés d'un formateur spécialisé, les lois et les normes telles que la VSS/SN 640 886. Les explications sont très concrètes et illustrées par des situations réelles. La partie théorique s'accompagne d'exercices pratiques et même de mises en situation, alors que, par groupes, les participants se rendent à l'extérieur, recréent des chantiers et mettent en place la signalisation. Sur demande, l'association des Cadres de la Construction Suisse met également en place ce type de cours pour les collaborateurs d'une seule entreprise, directement au dépôt de la société.

Cadres de la Construction Suisse

TAXE DE COURS 2015-2016

Plusieurs changements importants verront le jour pour la nouvelle année scolaire 2015-2016.

Les deux changements les plus importants concernent les cours de machinistes et grutiers et les cours interentreprises de maçon.

Nous constatons malheureusement, de plus en plus souvent, des défections de dernières minutes pour nos cours de machinistes et grutiers. Tout à coup l'organisation de l'entreprise ne permet plus de libérer le machiniste pour le cours auquel il est convoqué. Il faut savoir que, depuis deux ans, nos classes sont passées de 20 à 16 élèves au maximum afin d'être en conformité avec les exigences de qualité des organismes de subventionnement et de l'ASA, l'association suisse des services d'automobiles. Cette dernière donne des crédits pour nos cours aux chauffeurs de camion professionnels qui doivent effectuer 5 jours de cours (reconnus par l'ASA) par tranche de 5 ans.

Pour cette raison, le Bureau exécutif de la Fédération a décidé, dans sa dernière séance, de facturer le 100 % de la taxe de cours lorsque l'annulation intervient durant les 30 jours précédant la formation. En dehors de cette période, la Fédération s'organisera pour compléter l'effectif. Toujours en raison de la qualité de nos cours, nous devons impérativement engager un instructeur supplémentaire pour la surveillance des cours interentreprises de maçon. L'effectif des apprentis a augmenté de manière importante ces dernières années. En attendant la construction d'une nouvelle halle des maçons à Courtepin, nous allons déménager, durant l'été, nos dépôts de matériaux dans des locaux de l'entreprise voisine, Polytype, et ainsi donner une nouvelle surface de travail aux apprentis avec le moniteur que nous allons engager prochainement. Afin de pallier à l'augmentation des charges de cours, nous allons introduire, dès l'année scolaire 2015-2016, une taxe de cours de CHF 120 par semaine. Par avance, nous remercions tous les entrepreneurs de leur compréhension.

Jean-Daniel Wicht

Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour
Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers,

Route du Tir Fédéral 14
1723 Glisviesz
tél. 026 460 23 18
fax 026 460 22 51



www.d-a.ch

centre **RIESEN**



Service tuyaux / Schlauchservice
1701 Fribourg, Tél. 026 460 86 00

COUVERTURE AUTOROUTE

Couverture de l'autoroute Givisiez-Granges-Paccot, une première étape franchie !

Au mois de septembre de l'année dernière, je poussais un coup de gueule dans ce journal contre la frilosité des autorités de l'agglomération et du canton suite à l'abandon du projet de couverture autoroutière dans le secteur de Chamblieux, entre Givisiez et Granges-Paccot. Je relevais que la création de murs antibruit au milieu du Grand Fribourg serait une véritable aberration politique après l'acceptation par le peuple suisse des modifications de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire qui exige la densification du milieu bâti et l'arrêt du mitage du terrain. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Le soussigné et 9 autres députés ont déposé un mandat afin d'obliger le Conseil d'Etat à relancer le projet de couverture et à rechercher un partenariat public-privé (PPP). Dans l'intervalle, j'ai pris des contacts avec quatre grandes entreprises fribourgeoises qui, à compte d'auteur, en collaboration avec les communes concernées, ont lancé des études complémentaires sur la faisabilité technique et financière du projet. Les premiers résultats tomberont prochainement et permettront de fixer un plan de route.

Le 17 mars dernier, le Grand Conseil a traité en plénum la réponse au mandat préavisé favorablement par le Conseil d'Etat. C'est un plébiscite du Grand Conseil qui est tombé puisque le mandat a été accepté par 94 oui et 3 abstentions. Les députés ont donné un signal très fort à la Confédération. Ils ne veulent pas de murs

antibruit au milieu de l'agglomération de Fribourg. Pour rappel, avec la couverture, ce sont près de 50'000 m² de surface brutes de plancher supplémentaires qui peuvent être construits pour une valeur de plus de 200 millions de francs. Cerise sur le gâteau, ce nouveau quartier, s'il se réalise, sera idéalement situé sur plusieurs lignes de transport public à 5 minutes à pied de la future halte ferroviaire de Givisiez. Ce vote est bien entendu très positif pour la suite du projet. Néanmoins, de nombreuses incertitudes existent. Il s'agira, en collaboration avec nos élus nationaux, de convaincre la Confédération de soutenir également l'idée de couverture. Il s'agira de poser quelques questions fondamentales, notamment pourquoi Neuchâtel bénéficie d'une autoroute couverte payée par la Confédération et pourquoi Fribourg devrait financer les surcoûts. Est-ce que l'égalité de traitement entre cantons est respectée ou est-ce que les règles sont à géométrie variable ? Pourquoi, dans le cadre de la couverture autoroutière de Schwamendingen au nord de Zürich, le mur central est accepté mais à Fribourg il est refusé entraînant une forte augmentation des coûts ? Pourquoi les nouvelles constructions devraient être érigées au minimum à 25 mètres de distance de la couverture alors qu'il y a 4 ans, la distance confirmée par les instances de la Confédération était de 6 mètres ?

Des questions encore sans réponses mais qui méritent que nos élus à Berne s'intéressent à la problématique. Je veux y croire et je mettrai l'énergie nécessaire, avec l'aide de mes collègues députés, pour que ce projet aboutisse.

Jean-Daniel Wicht



AUTOBAHNÜBERDECKUNG

Autobahnüberdeckung Givisiez-Granges-Paccot, ein erster Schritt ist gemacht !

Im vergangenen September protestierte ich in dieser Zeitung gegen die Zurückhaltung der Behörden der Agglomeration und des Kantons nachdem das Projekt der Autobahnüberdeckung in der Gegend von Chamblieux zwischen Givisiez und Granges-Paccot aufgegeben wurde. Ich betonte, dass es politisch richtiggehend absurd wäre, mitten in Grossfreiburg Lärmschutzmauern zu errichten, nachdem das Schweizer Volk die Änderungen des Raumplanungsgesetzes angenommen hat, das eine Verdichtung im Siedlungsraum fordert und der Zersiedelung unserer Landschaft entgegenwirken soll. Seitdem hat sich einiges getan. Der Unterzeichnende und 9 weitere Grossräte haben einen Auftrag eingereicht, um den Staatsrat dazu zu bringen, das Überdeckungs-Projekt wieder aufzunehmen und nach einer öffentlich-privaten Partnerschaft (ÖPP) zu suchen. Inzwischen kontaktierte ich vier freiburgische Grossunternehmen, die in Zusammenarbeit mit den betreffenden Gemeinden auf eigene Kosten zusätzliche Studien zur technischen und finanziellen Machbarkeit des Projekts durchführen. Die ersten Resultate werden nächstens erwartet und ermöglichen dann, eine Road Map zu erstellen.

Am 17. März 2015 bearbeitete der Grossrat im Plenum die Antwort auf den Auftrag, der vom Staatsrat einen positiven Vorbescheid erhielt. Im Grossrat kam es zu einem Plebiszit, denn der Auftrag wurde mit 94 Ja und 3 Enthaltungen angenommen. Die Grossräte haben dem Bund damit ein klares Signal gesendet. Sie wollen keine Lärmschutzmauern mitten in der Freiburgischen Agglomeration. Zur Erinnerung: mit der Überdeckung könnte man fast 50'000 m² zusätzliche bebaubare Brutto-Bodenfläche gewinnen im Wert von mehr als 200 Millionen Franken. Als Krönung wäre dieses neue Quartier – wenn es dann gebaut wird

– ideal gelegen: nahe von mehreren öffentlichen Verkehrslinien und 5 Gehminuten von der künftigen Bahnstation von Givisiez entfernt.

Natürlich ist diese Abstimmung für den weiteren Projektverlauf positiv zu werten. Dennoch gibt es noch zahlreiche Ungewissheiten. In Zusammenarbeit mit unseren national gewählten Vertretern gilt es nun, den Bund zu überzeugen, damit er die Überdachung ebenfalls unterstützt. Dabei müssen einige grundlegende Fragen gestellt werden, etwa weshalb der Bund für die Autobahnüberdeckung in Neuenburg bezahlt hat, während Freiburg für die Mehrkosten aufkommen sollte. Werden die Kantone alle gleich behandelt oder passt man die Regeln den jeweiligen Umständen an? Weshalb wurde im Rahmen der Autobahnüberdeckung in Schwamendingen nördlich von Zürich die Mauer in der Mitte angenommen, während sie in Freiburg abgelehnt wird, was zu einer erheblichen Kostenerhöhung führt? Weshalb müssen die neuen Bauwerke einen Abstand von mindestens 25 Metern zur Abdeckung einhalten, während die Bundesbehörden vor 4 Jahren diese Distanz noch auf 6 Meter festlegten?

Auf diese Fragen gibt es noch keine Antwort, aber unsere Vertreter in Bern sollten sich um das Problem kümmern. Ich will daran glauben und werde mit der Unterstützung meiner Grossratskollegen die notwendige Energie aufbringen, damit dieses Projekt zustande kommt.

Jean-Daniel Wicht

FORUM START 2015

La Fédération était présente au Forum des métiers START 2015 !

Du 3 au 8 février 2015 s'est tenue la 5^{ème} édition du Forum START des métiers; une occasion pour la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et la Conférence Cantonale de la Construction de promouvoir les métiers de la construction auprès des jeunes de notre région... et d'ailleurs ! Forum Fribourg a accueilli plus de 23'000 visiteurs à l'occasion du Forum des métiers START. Durant la semaine, de nombreuses classes des Cycles d'Orientation de notre canton ont eu la chance d'avoir un aperçu d'une grande partie des métiers accessibles aux jeunes à la fin de la scolarité obligatoire. Le week-end a connu également une grande fréquentation. De nombreuses familles sont venues sur place, que ce soit par curiosité ou par recherche d'un métier.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs était encore une fois de la partie. Notre stand, cette année remis au goût du jour, a suscité un grand intérêt auprès des jeunes visiteurs. Le modèle réduit de la grue Liebherr a permis aux personnes qui le désiraient de se mettre, durant quelques minutes, dans la peau d'un grutier. De plus, 2 apprentis maçons étaient présents afin de faire une démonstration de ce métier bien plus complexe qu'il n'y paraît. Les jeunes intéressés pouvaient tenter de poser une brique sur un mur, avec l'aide des apprentis. Bonne humeur et rires garantis ! Quant à elle, la Conférence Cantonale de

la Construction a développé une partie «métiers» sur son site internet pour cette occasion. Grâce à une borne interactive redirigée sur le site et à un Flyers contenant une liste des métiers déclinée avec des liens sous forme de QR codes, les jeunes pouvaient découvrir les métiers de la construction en quelques clics. Cet événement nous a démontré le vif intérêt des jeunes pour les métiers de la construction. Nous avons également été très surpris du nombre de jeunes filles présentes sur notre stand et réellement intéressées par le métier de maçon, de nos jours encore considéré comme exclusivement masculin. De nombreux échanges entre professionnels et jeunes ont eu lieu, autant bénéfiques pour les uns que pour les autres.

La Fédération ressort un bilan très positif de cet événement et sera à nouveau de la partie en 2017 !

Rachel Ischer

START FORUM 2015

Der Verband war am Forum START 2015 anwesend !

Vom 3. bis 8. Februar 2015 fand das 5. Forum der Berufe START! statt. Für den Freiburgerischen Baumeisterverband und die Kantonale Bauwirtschaftskonferenz bot sich dort die Gelegenheit, den Jugendlichen unserer Region aber auch von anderswo die Bauberufe vorzustellen! Zum 5. Mal seit 2007 fand das Forum der Berufe START im Forum Freiburg statt und verzeichnete mehr als 23'000 Besucher. Während der Woche konnten zahlreiche Klassen der Orientierungsschulen unseres Kantons einen grossen Teil der Berufe kennenlernen, für welche sich die Jugendlichen nach der obligatorischen Schulzeit entscheiden können. Das Forum war auch am Wochenende gut besucht. Zahlreiche Familien fanden sich dort ein, sei es aus Neugierde oder um einen Beruf zu suchen.

Auch der Freiburgerische Baumeisterverband war erneut mit dabei. Unser aktualisierte Stand stiess bei den jungen Be-



Il y avait foule sur le stand de la FFE du Forum START

suchen auf grosses Interesse. Mit dem an unserem Stand aufgestellten Kran konnten sich Interessierte ein paar Minuten als Kranführer versuchen. Ausserdem waren zwei Maurerlehrlinge vor Ort, um diesen Beruf vorzustellen, der wesentlich komplexer ist, als man erwarten könnte. Mit der Unterstützung der anwesenden Lehrlinge konnten interessierte Jugendliche versuchen, einen Backstein auf einer Mauer zu verlegen. Mit der Gute-Laune-Garantie wurde natürlich viel gelacht! Die Kantonale Bauwirtschaftskonferenz ihrerseits hatte ihre Homepage für diese Gelegenheit ausgebaut. Mit einer interaktiven Säule, die zu dieser Homepage führte, konnten sich die Jugendlichen mit wenigen Klicks gleich selbst über alle Bauberufe informieren.

Diese Veranstaltung zeigte uns, dass sich die Jugendlichen stark für die Bauberufe interessieren. Wir waren auch erstaunt, wie viele Mädchen an unseren Stand kamen und sich wirklich für den Maurerberuf interessierten, der noch heute als Männern vorbehalten Beruf gilt. Zwischen den Fachleuten und den Jugendlichen fand ein reger Austausch statt, von dem beide Parteien gleichermaßen profitierten.

Der Verband zieht eine äusserst positive Bilanz von dieser Veranstaltung und wird auch 2017 wieder dabei sein!

Rachel Ischer

BAECHLER

i n f o r m a t i q u e

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

FILTRE A PARTICULES

L'obligation relative à l'installation de filtres à particules sur les machines de chantier a été introduite dans l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) en 2009 déjà ; auparavant, elle était régie par la «Directive Air Chantiers». Cette disposition légale a été mise en vigueur de manière échelonnée (délais transitoires) en fonction de la puissance des machines et de leur année de construction.

Nous vous rendons attentifs au fait que le dernier délai transitoire va arriver à terme prochainement. Dès le 1er mai 2015, toutes les machines et appareils de chantier de puissance supérieure ou égale à 37 kW devront être équipés d'un système de filtre à particules, quelle que soit leur année de fabrication ; à ce jour, seuls les machines et appareils de cette plage de puissance dont l'année de construction est de 2000 ou ultérieure sont astreints à l'obligation du filtre à particules. Pour les puissances inférieures à 37 kW, les dispositions actuelles restent inchangées.

Par conséquent, pour vous éviter de mauvaises surprises, posez-vous les questions suivantes :

- La puissance de la machine est-elle égale ou supérieure à 18 kW ?
- Quelle est l'année de fabrication ?
- Le vendeur a-t-il fourni la garantie que l'engin est équipé pour respecter les dispositions légales applicables aux machines et appareils de chantier ?
- La machine et le filtre sont-ils pourvus des papiers attestant de leur conformité à l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) ?

Si vous en déduisez que vos engins de chantier ne sont pas conformes à ces nouvelles prescriptions, vous devez prévoir

le post-équipement des machines concernées avec un filtre approprié sans tarder. Voici le lien où vous pouvez obtenir la liste des filtres publiée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) :

www.bafu.admin.ch/liste-filtres

Nous vous informons encore que la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), afin d'assurer une égalité de traitement dans l'application de ces dispositions légales, a confié, en janvier 2014, un mandat à la Conférence cantonale de la Construction (CCC) pour le contrôle des chantiers notamment sous l'angle de la protection de l'air. Les inspecteurs de l'Association fribourgeoise de contrôle (AFCo) procèdent donc, depuis cette date, également à des contrôles de machines de chantier. Les cas problématiques sont portés à la connaissance du Service de l'environnement qui prend les mesures nécessaires.

Jacinthe Joye, en collaboration avec

Roland Carrel

Service de l'environnement SE n

PARTIKELFILTER

Die Pflicht, die Baumaschinen mit einem Partikelfilter auszurüsten, wurde bereits 2009 in der Luftreinhalte-Verordnung (LRV) aufgenommen, vorher wurde dies mit der «Baurichtlinie Luft» geregelt.

Diese gesetzliche Bestimmung wurde stufenweise (Übergangsfristen) je nach Leistung der Maschinen und nach deren Baujahr in Kraft gesetzt.

Wir machen Sie darauf aufmerksam, dass die letzte Übergangsfrist nächstens abläuft. Ab dem 1. Mai 2015 müssen alle Baumaschinen mit einer Leistung von 37kW oder mehr unabhängig von ihrem

Puissance de la machine	Année de fabrication	Conformité avec l'OPair
A partir de 37 kW	Toutes les années	Filtre obligatoire
18 kW-37 kW	Dès le 1 ^{er} janvier 2010	Filtre obligatoire
	Avant le 1 ^{er} janvier 2010	Filtre pas obligatoire
Inférieure à 18 kW	Toutes les années	Filtre pas obligatoire



Baujahr über ein Partikelfiltersystem verfügen; bis jetzt mussten nur Maschinen in diesem Leistungsbereich mit Baujahr 2000 oder später mit einem Partikelfilter ausgerüstet sein. Für Baumaschinen mit einer Leistung unter 37kW gelten weiterhin die heutigen Bestimmungen. Um sich unangenehme Überraschungen zu ersparen, sollten Sie sich deshalb die folgenden Fragen stellen:

- Beträgt die Leistung der Maschine 18kW oder mehr?
- Welches Baujahr hat sie?
- Hat der Verkäufer den Nachweis erbracht, dass die Maschine so ausgerüstet ist, dass die gesetzlichen Bestimmungen eingehalten werden, die für Baumaschinen gelten?
- Verfügen Maschine und Filter über Papiere, die bescheinigen, dass sie konform zur Luftreinhalte-Verordnung (LRV) sind?

Wenn Sie daraus folgern, dass Ihre Baumaschinen die neuen Bestimmungen nicht einhalten, müssen Sie sich unverzüglich darum kümmern, die betreffenden Maschinen mit einem passenden Filter nachzurüsten.

Mit nachfolgendem Link erhalten Sie die vom Bundesamt für Umwelt (BAFU) herausgegebene Partikelfilterliste : www.bafu.admin.ch/partikelfilterliste

Wir informieren Sie ausserdem, dass die Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion (RUBD) im Januar 2014 der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz (KBWK) einen Auftrag zur Baustellenkontrolle, namentlich hinsichtlich der Luftreinhaltung erteilt. So soll die Gleichbehandlung bei der Anwendung dieser gesetzlichen Bestimmungen gewährleistet werden. Seit diesem Datum kontrollieren deshalb die Inspektoren des Freiburgerischen Prüfungsverbands (AFCo) auch die Baumaschinen. Bei Problemen wird das Amt für Umwelt informiert, das die notwendigen Massnahmen ergreift.

Jacinthe Joye, in Zusammenarbeit mit
Roland Carrel
Amt für Umwelt



**Gaz techniques
Gaz frigorigènes
Gaz propane**

**Conditions
attractives**



**Technische Gase
Kältemittel
Propan**

**Attraktive
Konditionen**



**Commerce de fer
fribourgeois SA**
Rue de Lausanne 85 Route des Daillettes 13-15
026/351 67 67 1701 Fribourg 026/422 77 17

BASES DE CALCUL 2015

Un nouvel outil Excel est à votre disposition dans le Shop de la Société Suisse des Entrepreneurs pour établir la base de calcul propre à votre entreprise. Depuis le 1^{er} janvier de cette année, nous n'éditions plus ce document suite à des remarques de la Commission de concurrence qui n'apprécie pas cette pratique. Le calcul que nous vous soumettions chaque année n'était de toute façon pas représentatif des valeurs exactes de votre entreprise, mais le calcul d'une valeur moyenne cantonale fixée sur la base de nos connaissances des coûts de production de la branche.

Jean-Daniel Wicht

Félicitations à nos membres pour leur fidélité !

25 ANS

- J. Deschenaux SA, Ursy
- Papaux Patrick SA, Villarlod
- Zimmermann Bauunternehmung AG, Bern-Oberbottigen
- Zumwald Bauunternehmung AG, Schimitten

50 ANS

- Pierre Sciboz & Cie SA, Treyvaux
- Savary Louis & Fils SA, Semsales



BETON CENTRE SA FRIBOURG

TEST POUR APPRENTIS

« Former les hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu »

Aristophane

A première vue, il semblerait que le secteur principal de la construction ait le vent en poupe et que l'avenir par la relève soit garanti : nos écoles sont remplies et l'espace prévu pour la formation devient de plus en plus restreint. Cela pourrait être simplement euphorisant ! Malheureusement, parmi la quantité d'apprentis maçons CFC et aide-maçons AFP, il n'y a pas seulement ceux motivés par la beauté du métier et la noble cause de réaliser un ouvrage de ses propres mains.

Ceci amène à constater, chez certains apprentis, le manque de motivation et de précision ainsi que la qualité insuffisante de leurs travaux. Plusieurs ruptures de contrat d'apprentissage en cours de route sont également à déplorer ; en effet, souvent, les apprentis sont poussés par des raisons d'emblée plus motivantes que l'attrait de la tâche manuelle ou par un choix de profession vite fait.

La SSE et la Fédération Infra ont mandaté Madame Patrizia Hasler, M Sc en formation professionnelle et cheffe de projets SSE, qui a réalisé une enquête en 2014 portant notamment sur les résiliations des contrats d'apprentissage. Il en ressort que les motifs menant un apprenti à arrêter son apprentissage sont multiples, les deux principaux se situant d'une part du côté de l'apprenti-même (mauvais choix de la profession) et de l'autre du côté de l'entreprise formatrice (conditions d'apprentissage défavorables).

Pour donner une chance supplémentaire aux jeunes voulant s'initier au gros œuvre afin de mieux savoir ce qui les attend, mais aussi pour permettre aux futurs employeurs de choisir leurs apprentis plus consciencieusement, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a décidé de mettre sur pieds des tests préalables. Il s'agit d'un test de calcul et un autre de compréhension de la langue française avec une partie de réflexion et motivation personnelle pour les candidats

francophones. Les tests sont également disponibles en langue allemande pour les candidats alémaniques.

Les membres de la Fédération recevront par courriel, prochainement, ces tests en format pdf, qu'ils pourront utiliser comme suit :

- le test est proposé au candidat directement par l'entreprise lors d'un entretien pour un stage ou une place d'apprentissage ;
- une fois rempli, l'entreprise le transmet à la FFE pour correction et établissement d'une attestation ;
- le résultat des tests sera rapidement communiqué à l'entreprise.

Convaincue qu'il y a quelque chose à faire afin de pallier à certains problèmes et pour que notre main d'œuvre en ressorte encore plus performante, la Fédération offre ce service à ses membres.

A souligner que ces tests, déjà utilisés de différentes manières dans d'autres cantons, n'ont pas de caractère obligatoire mais sont vivement conseillés.

Dans l'idéal, l'apprenti devrait avoir pleinement conscience de ce qui caractérise la profession qu'il souhaite entreprendre, le choix devrait donc être mûrement réfléchi avant de signer un contrat. De son côté, l'entreprise qui s'engage à former un jeune au métier de la construction, doit déployer tous les moyens possibles afin que, malgré d'éventuelles contraintes, l'apprentissage opère et que la flamme s'allume.

Sara Gaggetta

TEST FÜR LEHRLINGE

« Menschen bilden bedeutet nicht, ein Gefäss zu füllen, sondern ein Feuer zu entfachen »

Aristophanes

Auf den ersten Blick könnte man meinen, das Bauhauptgewerbe sei auf Erfolgskurs und es sei für Nachwuchs gesorgt: Unsere Schulen sind vollbesetzt und der für die Ausbildung vorgesehene Platz wird immer knapper. Das könnte fast Euphorie

auslösen. Doch unter all den Lehrlingen - Maurer EFZ und Baupraktiker EBA - gibt es nicht nur solche, die motiviert sind, weil der Beruf ihnen gefällt und es eine noble Sache ist, mit den eigenen Händen Bauwerke zu errichten.

So ist bei gewissen Lehrlingen festzustellen, dass es ihnen an Motivation aber auch an Präzision fehlt, und dass die Qualität ihrer Arbeit ungenügend ist. Es werden auch mehrere Lehrverträge vorzeitig aufgelöst; oft wählen die Lehrlinge den Beruf nämlich unüberlegt oder aus Gründen, die nichts mit der Freude an der manuellen Arbeit zu tun haben.

Der SBV und der Fachverband Infra haben Frau Patrizia Hasler, M Sc in Berufsbildung und SBV-Projektleiterin beauftragt. Sie führte 2014 eine Umfrage durch, bei der es namentlich um die Auflösung der Lehrverträge ging. Daraus geht hervor, dass die Gründe, die einen Lehrling dazu bewegen, seine Lehre abzubrechen, vielfältig sind und die beiden Hauptgründe einerseits beim Lehrling selbst (falsche Berufswahl) und andererseits beim Lehrbetrieb (ungünstige Lernbedingungen) liegen.

Um den jungen Leuten, die sich mit dem Bauhauptgewerbe vertraut machen möchten, eine weitere Möglichkeit zu bieten, sich besser vorstellen zu können, was sie erwartet, aber auch um den künftigen Arbeitgebern zu ermöglichen, ihre Lehrlinge sorgfältiger auszusuchen, hat der Freiburgische Baumeisterverband beschlossen, vorgängige Tests zu schaffen.

Beim einen Test wird das Rechnungsvermögen geprüft, während mit dem anderen Test das Verständnis der französischen Sprache eingeschätzt wird, wobei sich ein Teil mit der persönlichen Überlegung und Motivation der französischsprachigen Kandidaten befasst. Die Tests sind auch in Deutsch für deutschsprachige Kandidaten verfügbar.

Den Verbandsmitgliedern werden diese Tests nächstens per Mail im pdf-Format zugestellt. Sie können sie folgendermassen verwenden:

- Der Test wird dem Kandidaten direkt vom Unternehmen bei einem Gespräch für eine Schnupperlehre oder eine Lehrstelle vorgelegt

- Das Unternehmen stellt den ausgefüllten Test dem FBV zu, der ihn korrigiert, und eine Bestätigung ausstellt
- Das Testergebnis wird dem Unternehmen nach kurzer Zeit mitgeteilt

Der Verband bietet seinen Mitgliedern diesen Dienst, da er überzeugt ist, dass man gegen gewisse Probleme etwas tun kann, und dass es möglich ist, dafür zu sorgen, dass unsere Arbeitskräfte noch kompetenter werden. Diese Tests werden in anderen Kantonen bereits verschiedenartig verwendet und sind nicht obligatorisch. Es wird jedoch empfohlen, sie durchzuführen. Idealerweise ist sich der Lehrling genau bewusst, was den Beruf ausmacht, den er ergreifen möchte. Er sollte sich die Berufswahl also gut überlegt haben, bevor er einen Vertrag unterschreibt. Das Unternehmen, das sich verpflichtet, einen Jugendlichen im Bauberuf auszubilden, sollte seinerseits alle möglichen Mittel einsetzen, damit die Lehre trotz möglicher Spannungen erfolgreich verläuft und sich das Feuer entfacht.

Sara Gaggetta

COURS DE FRANÇAIS 2015

Les cours de français, dispensés par l'Ecole-Club Migros pour les collaborateurs des membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, ont pris fin le samedi 28 mars 2015.

Pour la 2^{ème} fois déjà, les cours de français donnés par l'Ecole-club Migros ont connu un grand succès. Le samedi 28 mars 2015, dernier jour de cours, la Fédération, en collaboration avec l'Ecole-club Migros, a organisé une sortie afin de marquer cet événement.

9h30, tout le monde est réuni devant les ateliers ferroviaires des TPF à Bulle, sous un soleil radieux. Monsieur Beaud, responsable de ceux-ci, souhaite la bienvenue à tous les participants et débute la visite. Tout le monde est très intéressé par les explications de ce dernier. C'est l'occasion pour les participants de découvrir le monde ferroviaire, pas si éloigné que l'on



croit du monde de la construction. Lors de la visite, Monsieur Beaud a parlé de nombreuses fois de la sécurité au travail, chose également très importante dans notre branche.

A la suite de cette visite, un apéritif a été servi dans la bonne humeur. Ensuite, Frédéric Mauron, responsable Entreprises & Institutions et Jean-Daniel Wicht, Directeur de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, ont eu le plaisir de remettre les attestations de cours aux participants présents. La Fédération et l'Ecole-club Migros tiennent à féliciter encore une fois ces derniers pour leur engagement et leur bonne humeur lors de ces cours du samedi matin. Les enseignantes sont également remerciées pour le travail fourni.

La Fédération se réjouit de pouvoir à nouveau proposer ces cours de français et d'allemand l'année prochaine, en collaboration avec l'Ecole-club Migros.

Rachel Ischer

FRANZOSICHKURS 2015

Die von der Migros Klubschule für die Mitarbeiter der Mitglieder des Freiburgerischen Baumeisterverbands erteilten Französischkurse gingen am Samstag, 28. März 2015 zu Ende.

Bereits zum 2. Mal hatten die von der Migros Klubschule erteilten Französischkurse einen grossen Erfolg. Am letzten Tag der Französischkurse, am Samstag, 28. März 2015, organisierten der Verband und die Migros Klubschule einen Ausflug, um das Ereignis zu feiern.

Um 9:30 Uhr trafen sich alle bei strahlendem Sonnenschein vor den Bahnwerkstätten der TPF in Bulle. Herr Beaud, der Leiter dieser Werkstätte, hiess alle Teilnehmer willkommen und begann mit dem Besuch. Alle hörten seinen Erklärungen äusserst interessiert zu. Den Teilnehmern bot sich so die Gelegenheit, die Bahnwelt zu entdecken, die gar nicht so wenig mit dem Bauwesen zu tun hat, wie man meinen könnte. Während des Besuchs sprach Herr Beaud oft über die Sicherheit am Arbeitsplatz, die auch im Bauwesen eine sehr grosse Rolle spielt. Nach diesem Besuch wurde bei guter Laune ein Aperitif serviert. Danach freuten sich Herr Frédéric Mauron, Leiter Unternehmen & Institutionen und Herr Jean-Daniel Wicht, Direktor des Freiburgerischen Baumeisterverbands, den anwesenden Teilnehmern die Kursnachweise zu übergeben. Der Verband und die Migros Klubschule möchten den Teilnehmern nochmals für ihr Engagement gratulieren und ihre gute Laune betonen, die sie an diesen Kursen samstagsmorgens jeweils an den Tag legten. Auch den Lehrkräften gebührt ein Dankeschön für ihre Arbeit. Der Verband freut sich, diese Französisch- und Deutschkurse auch nächstes Jahr wieder in Zusammenarbeit mit der Migros Klubschule anbieten zu können.

Rachel Ischer

IMPRESSUM

Rédaction : Jean-Daniel Wicht

Photos couverture : Keren Bisaz

Photos articles : Jean-Daniel Wicht,

Internet (Lettre de Vauban)

Rut Verdegala (Signalisation correcte)

A tous ses lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite un beau printemps

Der Freiburgische
Baumeisterverband
wünscht allen Lesern
einen schönen Frühling

**LA FFE AU SERVICE
D'UNE PROFESSION**

**DER FBV IM DIENSTE
EINES BERUFES**



FFE-FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch